

Comité Départemental Bouliste de la Charente

Sport Boules Lyonnaises

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA CHARENTE DU MERCREDI 30 JUIN 2010 à ANGOULEME

Mercredi 30 juin 2010 , 19 heures ,salle de la réunion rue Fontchaudière à Angoulême

PRESENTS :

M. A.MONTICO – F.FLEURANCEAU – J.P.LICHTLIN – S.LACROIX – L.DOUSSINET –
F.LICHTLIN – TH.GARREAU –

Mmes. : M.JOHNSON – J.PLINET

EXCUSES : Mr.M.LICHTLIN – Mme.J.LICHTLIN

ABSENTS:M. D.BROUILLET – P.PAMPIGLIONNE

=====

Josette PLINET remercie les membres présents et donne l'ordre du jour .

Approbation du dernier compte-rendu :aucune remarque APPROUVE

1) LES DERNIERS COURRIERS ET DOSSIERS à ETUDIER :

Alain MONTICO

- bilan des licences saison 2009 / 2010 , en légère progression , il faut savoir ce pendant que la FFSB a bloqué le système pour le retour des licences non reconduites .Chez les jeunes effectif stable
- Catégorisation 2009/2010 , un premier fichier par catégorisation a été envoyé comportant plusieurs anomalies .Il nous faut attendre surtout pour la 2^{ème} division qui se traite sur le plan régional , ce après quoi , nous pourrons établir la liste des 3^{ème} division
- Reprise du dossier sur le relevé de décision , à savoir le comportement des joueurs tabac ,alcool, tenue vestimentaire .Même si nous notons une sensible amélioration , nous et les dirigeants des clubs devons rester vigilants .
- Lecture du courrier envoyé aux trois joueurs qui,ne sont pas présentés le dimanche matin à Châteaubernard lors du fédéral doubles , alors qu'ils étaient qualifiés .Comme le souligne Josette PLINET et Alain MONTICO l'absence d'un conseil disciplinaire départemental est regrettable .car aujourd'hui , nous ne savons pas quelle position prendre , d'un côté nous pouvons sévir mais d'un autre attention pas de sanction , ce n'est pas cohérent . Après un tour de table , les avis sont partagés .Josette PLINET est formelle il est inadmissible d'accepter de tel comportement , à l'avenir ce sera le conseil de discipline régional qui tranchera.
- Notre nouveau CTZ Mr. Michel TOURON propose pour la fin octobre deux stages de perfectionnement un pour les jeunes l'autre pour les féminines , ce sera la région le maître d'œuvre mais nous devons motiver nos jeunes et nos féminines à participer.
- Les affiches des concours doivent être bien construites avec tous les éléments , elles doivent également être approuvées et signées par le responsable du CBD Charente et ce ,quelque soit le type de concours.
- L'assesseur indispensable : son rôle contrôler les fiches et les licences avec attention , si anomalie il y a, il doit aussitôt en référer à l'arbitre . Il doit porte le nombre de victoire à fur et à mesure du déroulement du concours

- **Sébastien LACROIX** responsable de la saisie des points n'a pas noté d'erreurs importants mais trop encore
- Exemple : N° licence erroné – fiche non ou mal complétée
- Josette PLINET donne lecture d'une demande pour un contrat d'embauche adressé par Dominique USSUREAU . Etude de la demande , tour de table – conclusion le comité n'a pas l'envergure pour créer un emploi .Le dossier est transféré au comité régional .

LES ASSISES : Josette PLINET

Le président de la F.F.B.S. Mr. Jean Claude POYOT a voulu créer les assises du sport boule . Un groupe de travail de base a été mis place , et ce sont ces interlocuteurs qui ont visité toutes les régions de France pour rencontrer , dialoguer avec la France bouliste à sa base , c'est-à-dire les licenciés (es) les responsables des AS , les présidents des CBD et des CBR . Une réunion a eu lieu à Poitiers où toutes nos AS ont été convoquées .

Notre interlocuteur était Henri ESCALIER aidé pour l'animation par Marcel JOURDAIN .

LES LICENCES :

1^{ère} – 2^{ème} – 3^{ème} – 4^{ème} division caractéristique inchangé - le prix en augmentation .

Licence « LOISIR » aménagement du contenu de cette licence , à savoir :

Un licencié ne souhaite plus reconduire une licence compétition , il peut prendre la licence loisir sans délai (le délai des deux ans supprimé) – il pourra faire du loisir dans tous les concours de ce type .par contre le prix de la licence revu à la hausse.

Création d'une nouvelle licence , dite PROMOTION , elle aura les mêmes caractéristiques que la licence loisir avec un plus , le joueur qui prendra une licence promotion , et qui , en cours de saison sera attiré par la vraie compétition et surtout par les championnats pourra acheter un timbre à son comité pour la valider en compétition .

Josette PLINET explique que la FFSB applique ce système pour faire un apport d'argent supplémentaire . elle se dit très septique , et de plus , pense que ce sera au détriment d'une autre catégorisation . De plus , elle n'approuve pas car tous ces changements devaient être votés alors que nous sommes mis devant le fait accompli .

La qualification pour les divers championnats de France devra être vraisemblablement modifiée , plusieurs études , donc plusieurs suggestions pourraient être prises en compte

Les points acquis en cours de saison

La représentation sur les concours en amont des championnats .

Aujourd'hui rien n'a été concrétisé .

Les droits de vote , la parité du nombre des voix va être révisée . Les « gros comités » se trouvent désavantagés .Mr. PRADERI travaille sur ce dossier.

R.S LES VETERANS : à partir de 2011 , pour les championnats il faudra obligatoirement DEUX 4^{ème} division dans une équipe et sur le terrain - UN seul joueur 1^{ère} ou 2^{ème} division

.Les terrains seront raccourcis de 1m 50

Féminines la FFSB crée un triple N+F3 et un F4 seul

TRESORERIE : Martine JOHNSON

Elle présente la trésorerie à ce jour , le détail des indemnités versées aux qualifiés pour les championnats de France . A ce jour , nous attendons la facture du CBRPOITOU pour le stage et la formation des arbitres du 14 mars 2010 , facture qui aurait dû nous être envoyée début avril .

Subvention CNDS 750 € – pas reçue celle du conseil général .

Josette PLINET présente le nouveau tarif des licences qui bien sûr a subi une augmentation. Etude catégorie par catégorie , le comité directeur de la Charente , à la majorité , a décidé de ne pas augmenter si ce que la licence loisir qui est facturée 10 € et sera revendue 10 € - la promotion 26 € – augmentation chez les jeunes .

LE TOUR DES COMMISSIONS :

SPORTIVE : Francis FLEURANCEAU

La commission s'est réunie ce même jour pour faire l'ébauche du calendrier sportif 2010 / 2011 – attribution des championnats .

Bonne saison , avec un bon palmarès un qualifié au France simple Patrick COURET – une quadrette vétérans au France quaddettes vétérans

S.RIBOULEAU/B.CHURLAUD/J.BERTHELOT/ A.MEURAILLON /H.NEAUD

De nombreux demi-finalistes régionaux .Malheureusement au AS 3^{ème} et 4^{ème} division le C.B.Cognaçais termine 4^{ème} .

Deux équipes engagées au club sportif N4

Dès le début septembre , les AS recevront la fiche d'inscription pour les AS 3^{ème} et 4^{ème} division

Les championnats se sont tous bien déroulés , chaque responsable a respecté la chartre .

LES FEMININES : Josette PLINET

Elle donne les principaux résultats des championnats .cette année le double se déroulait au MANS ce qui est un coût sachant que la région ne verse que 25 € / doublette . La section féminine de la Charente a donné 50 €uros à chaque doublette .

LES FEMININES FONT LEUR TORT ELLES MEME UNE TROP FAIBLE

PARTICIPATION DEPARTEMENTALE ET VOILA LE RESULTAT

Cet année au triple 3 équipes , c'est inadmissible .

Le tournoi sera reconduit les 09 / 10 octobre 2010 avec en amont un loto pour aider le financement.

LES JEUNES : Alain MONTICO – Thierry GARREAU

Thierry GARREAU est allé encadré nos jeunes à Saint-Savin , Port des Barques ou ils vont retourner le 10 juillet puis à Tonnay/Charente

En parallèle avec Alain MONTICO ils font des entraînement et ont programmé plusieurs actions

A Cognac , dans le cadre des vacances, des animations et des ateliers d'initiations ont été proposés .Le délégué a souhaité inclure le sport boules ce qui pourrait être favorable .

ARBITRE :Jean-Pierre LICHTLIN

Tous les arbitres ont respecté leur mission . Nous avons deux nouveaux

Alain MONTICO présente une feuille de rapport en cas d'incident arbitres départementaux

M.Michel MARTIN – Jean-Paul CARNEIRO deux arbitres régionaux Didier BROUILLET – Frantz LICHTLIN .

VETERANS :

La réunion s'est déroulée à Cognac fin avril , les rencontres ont commencé soit le matin soit l'après-midi. En l'absence de Paul PAMPIGLIONNE c'est Gaston PLINET qui se charge du déroulement pour la partie « concours »

QUESTIONS DIVERSES :

Josette PLINET donne lecture d'un courrier qui lui a été remis par le club du CBCognac stipulant les propos diffamatoires à l'encontre d'un membre du bureau directeur et du président .

Tour de table , plusieurs avis Alain MONTICO souhaite que ce courrier soit adressé à la région .Là encore , nous ne pouvons que regretter l'absence du conseil disciplinaire départemental . Il ajoute que dorénavant tout dossier portant sur un incident sera transféré à la région.

Plus de question .

Bonnes vacances à tous et toutes

Il est 22 heures fin de la réunion .

=====